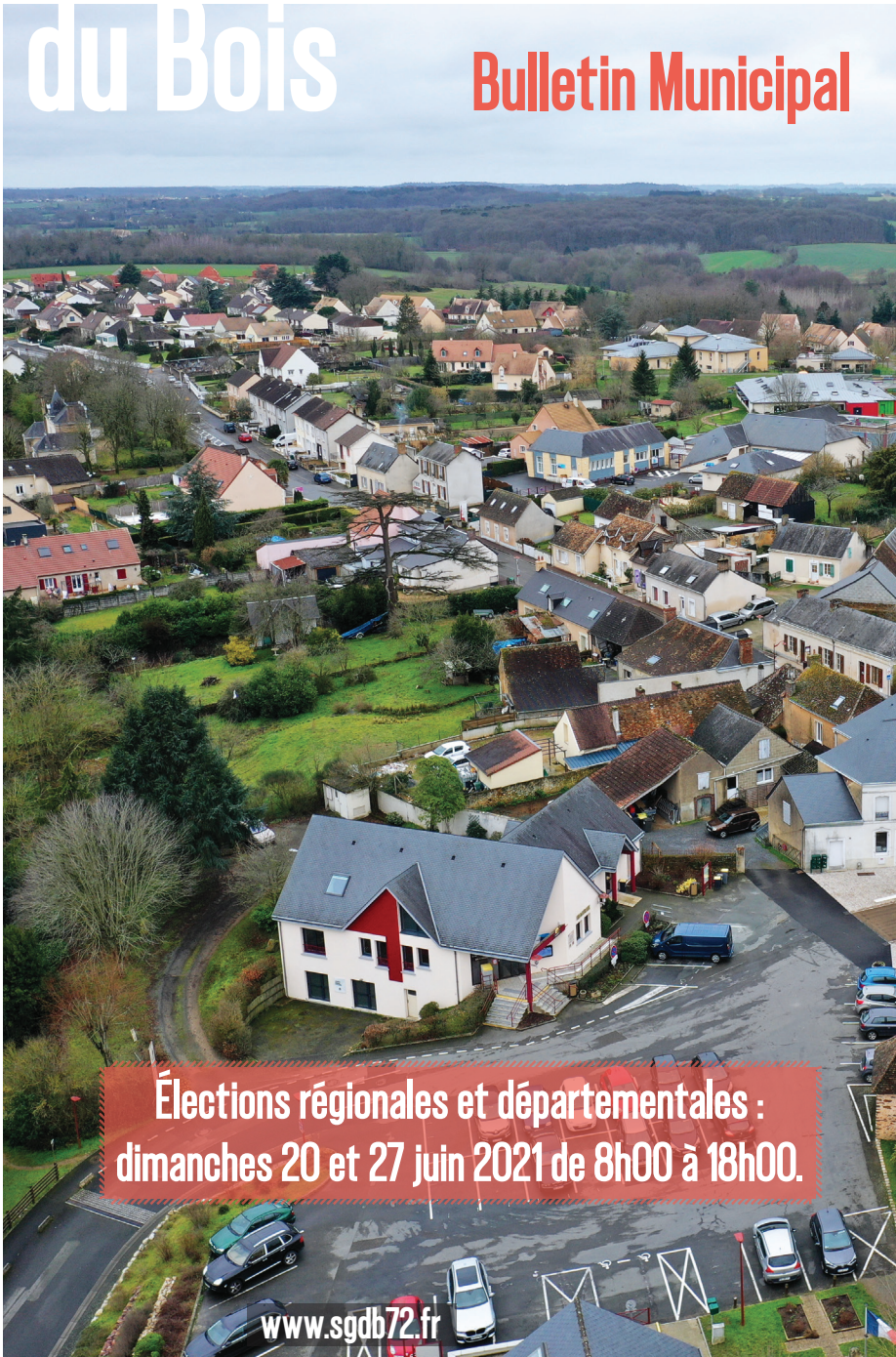
N°77
MAI
2021

Saint-Georges du Bois

Saint Georges du Bois

Bulletin Municipal

Édito P2
Actualités P3/15
Travaux P16/20
Vie Scolaire P21/23
Enfance/Jeunesse P24/26
Rétrospectives P27
Conseil Municipal P28/35
Perspectives P36
Associations P37/41
Brèves P42-45
Notre commune P46/47



Élections régionales et départementales : dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h00 à 18h00.

www.sgdb72.fr

Édito



Il y a un an le premier confinement venait de se terminer, le printemps était chaud et la vie ordinaire reprenait petit à petit avec la réouverture des bars et restaurants début juin. Après un arrêt quasi-total de l'activité pendant 55 jours, on pensait que la situation s'améliorerait d'elle-même, le virus n'aimant pas la chaleur. Aujourd'hui, le troisième confinement, plus léger que son aïeul, se termine à peine et pour autant la perception que nous avons de la situation sanitaire est radicalement différente et notre envie de retrouver réellement la vie d'avant est bien plus prégnante que l'année dernière.
Depuis un an, nous nous sommes organisés et avons fait face aux contraintes nouvelles. Les professionnels de santé ont répondu au défi de la vaccination au profit de nombreux boisgeorgiens et boisgeorgiennes. La municipalité a accompagné cette démarche en aidant les personnes qui en avaient besoin à se faire vacciner. Nous avons aussi continué à gérer la commune et à nous projeter vers de nouveaux projets d'investissements.
Depuis le mois d'avril, l'équipe administrative de la Mairie a profondément changé avec trois nouvelles collaboratrices. Une révolution dans notre commune où la stabilité du personnel était bien affirmée ! Emilie POLFLIET au secrétariat général, Aline LEMEE à la gestion du personnel et à l'agence postale et Sylvie BERTRE à l'accueil sont maintenant à la manœuvre aux côtés d'Ashia LEON, benjamine de l'équipe et doyenne dans la présence.
Le budget 2021 a été marqué par l'inscription de nouveaux investissements en vue de réalisations dans l'année avec une maison d'assistantes maternelles, des nouveaux équipements pour le football, la poursuite de l'implantation de nouveaux jeux à l'espace de loisirs et l'implantation de caméras de vidéo-protection. Le conseil municipal a aussi voté une augmentation de 1 point du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties, mettant ainsi fin à un cycle de douze années de taux inchangés.
Cette année 2021 sera aussi celle de l'extension de nos chemins de randonnée avec l'ouverture de deux nouveaux tronçons de la ronde verte qui provisoirement se terminent en impasse en attendant, je l'espère, des développements futurs.
Les travaux d'aménagement urbain se poursuivent jusqu'à l'automne avec la rénovation de notre entrée de bourg côté Le Mans. Régulièrement, je rencontre des boisgeorgiens qui me signalent, encore et toujours la vitesse excessive sur quelques axes de la commune. Les travaux en cours, pilotés par Le Mans Métropole, ont notamment pour objectif de lutter contre cette incivilité ressentie comme une gêne persistante qui contrarie le bien vivre dans notre village.
L'année 2021 est aussi celle de la préparation de l'arrivée de la fibre optique, sujet sur lequel nous avons quelques difficultés à obtenir des informations fiables quant à la fin des travaux (fin 2021, mi 2022 ?)
Dans quelques jours, se tiendront les élections départementales et régionales. Je vous invite à venir nombreux exprimer votre choix de citoyen. Le Département et la Région sont deux collectivités avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Nous en avons besoin. Pour notre part, nous vous garantissons un protocole sanitaire exemplaire et si la météo est favorable, le vote se fera en extérieur, dans le jardin contigu à la salle du conseil municipal.
A bientôt...

Franck BRETEAU
Maire de St Georges du Bois
mairie-sgdb@orange.fr

Nouvelle gestion de la BIBLIOTHEQUE A PLEINE PAGE

L'activité de bibliothèque a été gérée sur notre commune par l'association A Pleine Page depuis près de 25 ans. Au cours de sa dernière assemblée générale, l'association a décidé sa dissolution. Si les bénévoles sont toujours présents pour tenir les permanences et accueillir les familles, leur souhait était de ne plus porter les tâches administratives attachées à cette activité. A l'issue de plusieurs échanges entre un groupe de travail d'élus animé par Sébastien GANDON, adjoint au Maire et quelques bénévoles, un nouveau cadre de fonctionnement a été élaboré.

L'activité de bibliothèque va être gérée directement par la municipalité qui conforte la mission de Sylvie BAILLY, employée municipale. Celle-ci était déjà présente dans les locaux de l'espace culturel où elle était partiellement mise à disposition de l'association. Sa fonction a évolué et maintenant elle s'occupe pleinement de l'activité bibliothèque. Elle s'occupe notamment de la régie de recettes qui est créée à cette occasion pour recevoir les cotisations des familles qui restent inchangées.

Les bénévoles qui le souhaitent pourront continuer à tenir des permanences et accueillir des familles sous le statut de collaborateur bénévole du service public. Les horaires d'ouverture restent également inchangés à l'occasion de ce changement de gestion depuis le 1er Avril.

Si la fin de l'activité d'une association dans une commune est toujours un regret, le maintien d'une offre de service de lecture aux mêmes conditions est l'objectif principal qui a porté les bénévoles et les élus à trouver ce nouveau mode de fonctionnement au profit des habitants de notre village. Un nouveau logiciel de gestion sera rapidement acheté et une réflexion sur le portage des livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer est à l'étude.

La municipalité tient particulièrement à remercier les membres d'"A pleine page" dont sa présidente Elisabeth BOUTEILLER, pour leur excellente gestion du service de bibliothèque durant ces nombreuses années.



De gauche à droite: Elisabeth Bouteiller, Sylvie Bailly et Sébastien Gandon

Le projet de maison d'assistantes maternelles avance bien

Le projet de maison pour assistantes maternelles (M.A.M.) avance bien. Situé à côté de l'école et de l'accueil périscolaire, il prendra place tout naturellement dans l'espace Trompe Souris, lieu qui regroupe plusieurs équipements publics de la commune. Les M.A.M. permettent aux assistantes maternelles de développer leur métier en dehors de leur domicile et de travailler en équipe.

Ce seront quatre assistantes maternelles dont deux exerçant déjà sur la commune qui devraient prendre possession des lieux à l'issue de la construction d'un bâtiment neuf pour accueillir seize enfants.

La municipalité travaille avec les candidates pressenties à la détermination des besoins. La superficie de la construction devrait être légèrement supérieure à 200m2. Dans les tout prochains jours, le choix définitif de l'architecte devrait être validé et le permis de construire déposé à la suite. L'étude de sol a été réalisée (voir photo page 5). Celle-ci est indispensable afin de bien maîtriser la nature des fondations à réaliser et estimer l'enveloppe des dépenses au plus près. L'objectif est de mettre cette M.A.M. à disposition des assistantes maternelles qui en seront locataires pour la rentrée scolaire 2022/2023.



La salle associative et l'accueil périscolaire sont représentés par l'ensemble des bâtiments en toiture ardoise à gauche sur la photo

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

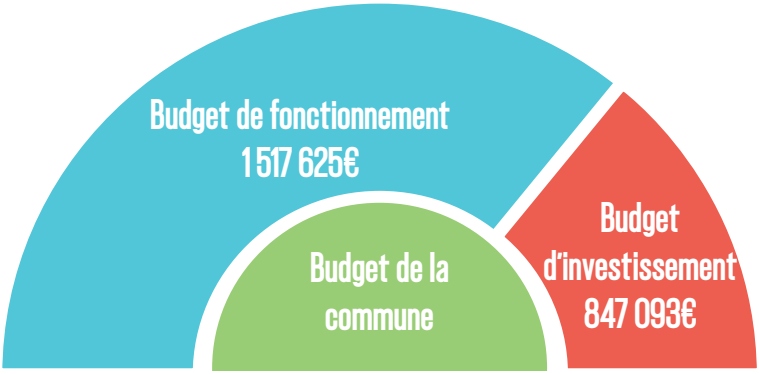
- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie



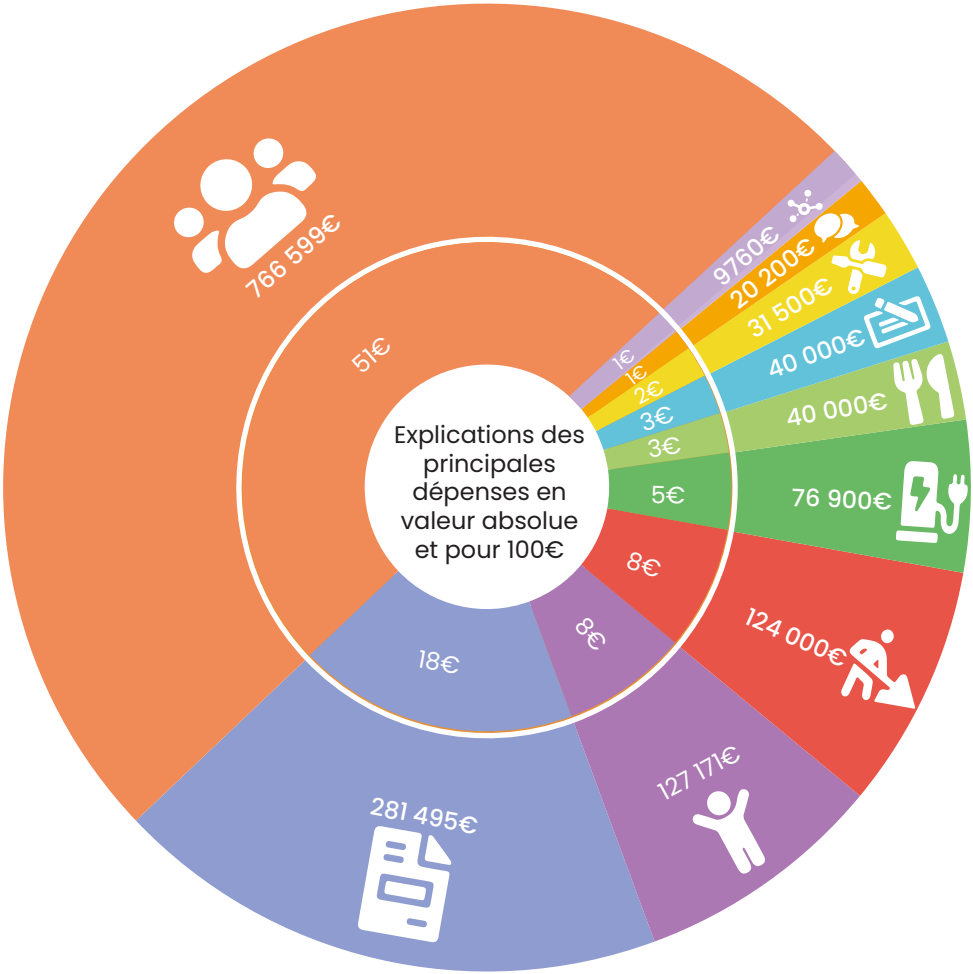
Étude de sol au 20 rue de Sablé

Budget 2021

Après 12 ans de taux inchangé, le conseil municipal a voté une augmentation de 1% de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pas d'augmentation sur le foncier non bâti. Le budget global de cette année 2021 (fonctionnement et investissement) est de 2 364 718€. Avec les graphiques (page 6 et 7) vous pouvez voir le budget attribué aux dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le montant des nouveaux investissements pour cette année atteint 847 093€.



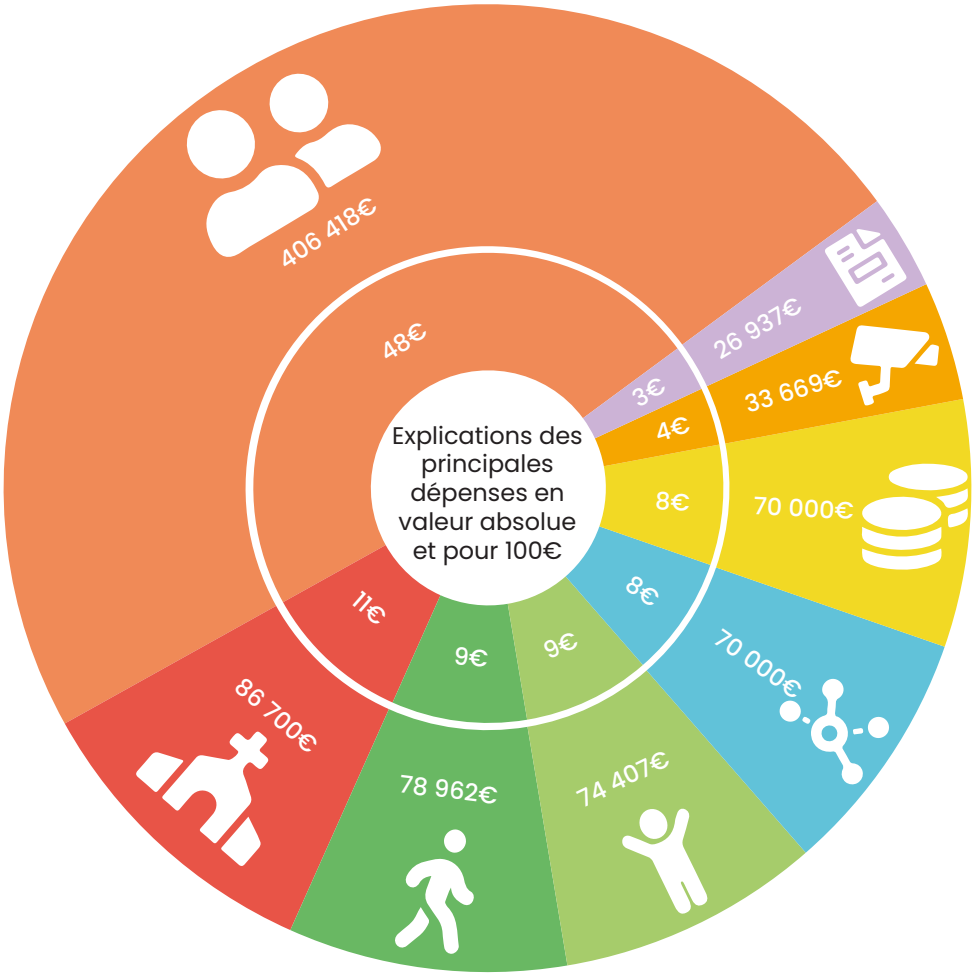
Fonctionnement 2021



- Charges de personnel
- Charges générales
- Service enfance et loisirs
- Entretien des bâtiments et extérieurs
- Fluides et Énergie
- Alimentation Cantine
- Remboursements intérêts
- Maintenance et contrôle et réglementation
- Communication
- Subventions associations

Dépenses Réelles: **1 517 625€**

Investissement 2021



- Services à la population (Construction M.A.M)
- Amélioration patrimoine (Travaux École/Buvette/Logement)
- Amélioration cadre de vie (Acquisitions foncières pour chemins)
- Enfance et jeunesse (Aménagement jeux + Matériel informatique)
- Vie Associative et Culturelle (Provision extension Salle Associative)
- Emprunt
- Vidéo surveillance
- Autres

Dépenses Réelles: 847 093€

Logements pour personnes âgées

L'aménagement des logements pour personnes âgées derrière le pôle santé est prévu pour la fin de l'été 2021 et l'ouverture à la location début septembre 2021.
Ce projet réalisé par Sarthe Habitat sera labellisé « Habitat Sénior Services », il accueillera 8 logements destinés aux séniors en rez de chaussée et 4 en étage pour des familles.
Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, Sarthe Habitat a choisi de répondre aux exigences du label national Habitat Senior Services (HSS®) pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins des seniors.
Cette démarche de labellisation est un engagement de qualité, animé par un dispositif de pilotage et d'organisation interne et validé par un dispositif d'évaluation.
Les 3 engagements Habitat Senior Service (HSS®) :
Les abords et les parties communes des immeubles sont aménagés pour faciliter la mobilité. Le logement est aménagé pour le confort et la sécurité.
Les services de proximité sont renforcés pour un quotidien bien entouré.
Avec le HSS, les règles sont définies et plus importantes : il ne s'agit plus seulement de faire quelques aménagements (douche à la place d'une baignoire, installation d'une barre de maintien, d'un judas…) mais bien de construire des logements dans un parcours résidentiel réfléchi totalement adapté aux seniors.



Le projet social accompagne le projet technique. Un logement accessible, proche des commerces et services. Le projet répond à l'attente de près de 90% des séniors de rester vivre à domicile. Un référent senior de Sarthe Habitat à proximité. A Sarthe Habitat, le correspondant de sites est le référent seniors. Premier relais sur le terrain, il est l'interlocuteur privilégié pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées.

Situés cour Monod, les 8 logements individuels locatifs destinés aux séniors seront de plain-pied : 4 T2 de 51/52 m² et 4 T3 de 68/73 m². Ils seront tous équipés d'un abri de jardin, d'une terrasse et d'un petit jardin (limitant ainsi l'entretien et possibilité de garder leur animal de compagnie), et d'une place de stationnement aérien. Les 4 logements locatifs destinés aux familles seront à l'étage : 4 T3 de 72 m². Ils seront tous équipés d'une vaste terrasse, d'un abri de jardin et d'une place de stationnement aérien.
L'intimité de ces espaces et du logement sera préservée par une orientation sans vis-à-vis (entrée distincte, réalisation d'abri de jardin, balcon terrasse à l'étage en décalé).
Le projet est conçu dans l'esprit d'un hameau : les maisons accolées (format îlot) s'organisent autour d'un lieu de rencontres et d'échanges. Les familles à l'étage seront invitées à censées créer du lien avec les personnes âgées.











Aperçu des futurs logements pour personnes âgées





Nouveaux habitants au Champ de la Grange

Alors que ce lotissement est encore en travaux, de nombreuses maisons étant toujours en cours de construction, certains occupants ont déjà pris possession de leur nouvelle habitation.

C'est le cas de Mme Velasco Gay, couple avec 2 enfants de 3 ans et 1 an.

Le couple habitait avant à Parigné le Polin. Le couple a décidé de poser ses valises à St Georges du bois et ne regrette absolument pas son choix.

« Nous avons été attirés par la qualité de vie du village, c'est-à-dire le transport, l'école, les services médicaux. C'est très appréciable, car ce n'était pas le cas auparavant dans la commune où nous habitions. Le but était de se rapprocher du Mans pour le travail, en sachant également que notre nourrice habitait déjà St Georges du Bois. Notre choix était vraiment de faire construire à St Georges du Bois », explique Mme Velasco Gay.

Bienvenue dans notre commune !





Les douceurs de Julie

Vente de fruits et légumes
présent tous les mercredis sur la place
de la Mairie à partir de 16h
et le samedi matin

07.71.13.02.17

MAIRIE : Nouvelle secrétaire à l'accueil

Une nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe du personnel administratif à la Mairie ; elle est en charge de l'accueil. Sylvie BERTRE, c'est son nom, a une longue expérience dans plusieurs mairies du département où elle a assuré des remplacements. Après Roëzé sur Sarthe, Champagné, Rouez en champagne, Brûlon ou Saint Gervais en Belin, elle a rejoint l'équipe boisgeorgienne en remplacement d'Evelyne BAZOGE qui a rempli cette fonction pendant près d'une trentaine d'années.



A gauche Sylvie BERTRE remplace Evelyne BAZOGE

Pendant quelques semaines, Sylvie BERTRE et Evelyne BAZOGE ont assuré en double la fonction afin de permettre à la nouvelle titulaire du poste de connaître au mieux les spécificités de notre commune et bénéficier du savoir-faire et de la connaissance de notre village par sa collègue. Elle a pris la responsabilité du poste courant avril.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint Georges du Bois.



Nouvelle équipe administrative de la Mairie : de gauche à droite : Emilie POLFLIET, Aline LEMEE, Ashia LEON, Sylvie BERTRE

Prochainement, le portage de repas sur Saint Georges du Bois

Le projet a pris un peu de retard mais le portage de repas à domicile débutera en septembre 2021.
Lors de la réunion du CCAS du 14 avril, le règlement intérieur a été validé et le prix du repas est fixé à 6.80 euros. Le triporteur est commandé. Le CCAS a choisi une vaisselle réutilisable contenue dans des plateaux isothermes.
Une dizaine de bénévoles s'est portée volontaire pour livrer les repas, une réunion sur l'organisation aura lieu avec eux en juin. Nous les remercions déjà pour leur engagement !
Le portage de repas se fera en lien avec le restaurant scolaire les jours d'ouverture de l'école.
Ce service s'adresse aux personnes en situation d'isolement ou rencontrant des difficultés à préparer elles-mêmes leur repas, de façon ponctuelle ou régulière.
Vous souhaitez des renseignements ou bénéficier du portage de repas ? Contactez la mairie : 02 43 47 18 87



Succès pour les bons d'achats offerts par la municipalité à l'occasion de Noël

C'est en début d'année que la municipalité avait offert des bons d'achats aux seniors de notre commune.
Leur validité expirait fin février et il est possible d'en faire un bilan exhaustif :
124 bons ont été utilisés chez nos commerçants locaux dont :

Commerce	Nombres de bons
Utile	55
La Maison du Pain	32
Charlotte s'en mêle	21
Pharmacie	14
Ongléance	1
Le P'tit St Georges	1

Location de vélo à assistance électrique

La SETRAM propose aux habitants de Le Mans Métropole, donc aux boisgeorgiens, un service de location de vélos à assistance électrique à la semaine, au mois ou à l'année.
Vous pouvez choisir des vélos électriques classiques mais aussi des vélos cargos biporteurs ou triporteurs. Il est possible de les réserver en ligne sur le site de la SETRAM et de se faire livrer son vélo à Saint Georges.

Vélo classique / pliant

Tarifs au 2 juillet 2018	Location courte durée	Location longue durée	Caution
Pour tous	1 jour : **3 €**	-	**360 €**
Pour les habitants ou salariés sur Le Mans Métropole	1 jour : **3 €**	1 mois : **15 €** 3 mois : **23 €** 1 an : **60 €**	**360 €**
Pour les abonnés Setram* (habitant Le Mans Métropole)	1 jour : **3 €**	1 mois : **11 €** 3 mois : **17 €** 1 an : **45 €**	**360 €**

* Abonnés Setram : (Sauf Azur 1 et 2, Demandeurs d'emploi, CMUC).

Vélo à assistance électrique

Tarifs au 2 juillet 2018	Location courte durée	Location longue durée	Caution
Pour tous	1 jour : **10€**	-	**1035€**
Pour les habitants de Le Mans Métropole	1 jour : **10 €**	1 mois : **58 €** 3 mois : **90 €** 1 an : **215 €**	**1035 €**
Pour les salariés sur Le Mans Métropole (habitant hors de Le Mans Métropole)	1 jour : **10 €**	1 mois : **88 €** 3 mois : **136 €** 1 an : **352 €**	**1035 €**
Pour les abonnés Setram* (habitant Le Mans Métropole)	1 jour : **10 €**	1 mois : **45 €** 3 mois : **68 €** 1 an : **176 €**	**1035 €**

Vélo cargo à assistance électrique

Location	1 jour : **20 €**	7 jours : **50 €**	caution : **1035 €**

2 modèles de vélo cargo :



Biporteur

Vélo cargo à 2 roues, possibilité de transporter jusqu'à 2 enfants (de moins de 4 ans)



Triporteur

Vélo cargo à 3 roues, possibilité de transporter jusqu'à 4 enfants (de moins de 4 ans)

Ces vélos ont une autonomie de 40 à 60 km (en fonction de la charge et du relief)



Nouveaux chemins de randonnée

La « ronde verte » continue à s'agrandir avec une prolongation d'environ 300 mètres à l'extrémité du Parc des Hayes en direction de l'étang de la rivière (voir photo de gauche). Cela nous permet d'arriver à quelques dizaines de mètres de la limite communale, en limite avec Etival. L'objectif est de pouvoir prolonger ce chemin à terme jusqu'à l'étang de la rivière.

Un nouveau chemin a également vu le jour le long de l'Orne Champenoise, route de Souligné, au niveau du pont. Long de 900 mètres et débouchant pour le moment lui aussi sur une impasse (voir photo de droite), il a pour vocation à nous permettre de rejoindre le lotissement du Val de l'Orne et d'assurer une boucle. À découvrir absolument !

Avec ces prolongations, la municipalité confirme son engagement quant aux divers projets d'extension des cheminements sur notre territoire.





Rond point du panorama: Les travaux sont terminés

Les travaux de rénovation du rond-point du panorama sont terminés, avec la pose des pavés en pourtour du rond-point central. S'il reste un rond-point franchissable pour permettre la circulation des véhicules de gros gabarit, il devrait permettre de garantir la sécurité dans ce carrefour. Pour rappel, la vitesse autorisée dans ce rond-point est de 30 kms/h.

En dehors du rond-point lui-même la prolongation du trottoir côté rue du belvédère de la croix du sud a aussi été réalisée. Cela permet dorénavant aux piétons empruntant ce trottoir, de ne plus être dans l'obligation de traverser la rue ou plus exactement d'emprunter l'espace vert pour poursuivre leur chemin.





Aménagements au Stade BMX

Afin que les parents accompagnant leurs petits bolides et les ados plus véloces puissent bénéficier d'un moment de pose à l'ombre, les employés communaux ont réalisé 2 pergolas avec des bancs et poubelles. Ces pergolas ont été agrémentées de plantes grimpantes et odorantes.
A l'automne il sera mis en place sur les talus de la piste BMX 4 000 plantes couvre-sol avec une participation envisagée des jeunes ados des communes du Bocage Cénomans.





Aménagement de l'entrée du bourg côté route du Mans

Après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, une partie plus visuelle des travaux est en cours avec le début de la réfection des trottoirs et éclairage public entre la rue du Château d'eau et la patte d'oie de la Croix St Apolline. Le nouveau gabarit de la chaussée visant à réduire la vitesse et les emplacements d'espaces végétalisés en bordure de voirie commencent à être visibles. Ces travaux Route du Mans se poursuivront jusqu'à fin mai début juin et après ce sera le tour de la rue de la Croix St Apolline entre la patte d'oie et la liaison douce regagnant la route du Mans avec les phases d'assainissement, pose de bordures, enrobés des trottoirs. La fin de ces travaux est prévue à l'automne avec les plantations des arbres à haute tige....



Travaux lotissement du Clos de la Butte

Les travaux de voirie de ce petit lotissement situé en bas de la rue du château d'eau sont achevés.





Outre la voirie d'accès aux différentes habitations, un nouveau chemin piétonnier est aussi réalisé, il rejoint le lotissement du Clos de la Butte à la rue des fouillées. Il enrichit ainsi le « circuit des squares », dénomination des chemins inter-quartiers.

Un espace pour les containers des ordures ménagères au lotissement du Pré du Pin

Deux emplacements ont été aménagés pour recevoir les containers des habitants du lotissement du pré du Pin. Il s'agit bien d'emplacements exclusivement réservés aux dépôts des bacs et pas d'emplacements de stationnement.
Cet équipement a été réalisé à la demande des riverains et nous les remercions de bien vouloir en respecter la destination.



Aménagement et création terrains de football : Un exemple de collaboration entre deux communes

La commission d'attribution des marchés du syndicat intercommunal du Bocage Cénomans composée des élus de St Georges du bois et Pruillé le Chétif a fait son choix et attribué les marchés pour l'aménagement et la création d'équipements sportifs pour les 2 communes.
Pour notre commune cela constituera en :

- La réalisation d'un nouveau terrain d'honneur gazon clôturé en lieu et place du terrain d'entraînement actuel
- Une amélioration du drainage du terrain d'honneur actuel, de l'éclairage et de la mise en place d'un arrosage automatique. Ce terrain deviendra un terrain d'entraînement qui pourra éventuellement accueillir des matchs de niveau départemental

Le calendrier prévisionnel des travaux prévoit un début de chantier courant Mai 2021 pour une utilisation possible du terrain synthétique à Pruillé courant Août 2021 et des terrains gazon sur St Georges pour Septembre / Octobre 2021 (temps nécessaire à la pousse et au bon ancrage du gazon)
L'étude pour la réalisation des nouveaux vestiaires est en cours. La réalisation pourrait commencer courant Novembre 2021, et se terminer en début d'année prochaine.
Ces travaux concerneront également le déplacement du boulodrome vers la buvette du foot et la réalisation d'un parking voitures en lieu et place de l'actuel boulodrome. Ces travaux sont programmés courant Août 2021.
Le projet global coûtera aux environs de 1 750 000€ ttc aux deux communes, à travers le Bocage Cénomans qui est le porteur de projet. Il bénéficie d'importantes subventions, principalement de l'Etat et de la Région, qui l'ont rendu financièrement réalisable.

Rénovation des terrains de Boules

Le service technique de la commune a procédé à la rénovation de l'aire de terrain de boules situé rue des Marguerites. Les quatre bordures en bois délimitant le terrain ont été remplacées ainsi que l'implantation d'un banc pour le confort des joueurs.



L'aire de jeux du square des fleurs (proche de la rue des Lilas) a également été rénové.



Nouveaux équipements informatiques pour l'École

Soucieuse d'accompagner et de soutenir au mieux l'équipe pédagogique de l'école, la municipalité a souhaité investir de nouveau de façon importante dans les équipements informatique de l'école.
Cet investissement a pour but de répondre favorablement à la demande de l'équipe pédagogique d'équiper chaque classe de l'école primaire d'ordinateurs portables. Si l'équipe pédagogique utilise régulièrement les 2 classes mobiles actuelles de 15 ordinateurs portables chacune, elle souhaite avoir encore plus de flexibilité dans l'utilisation de ces ordinateurs destinés aux élèves. En effet l'équipe pédagogique privilégie une utilisation de l'outil informatique en petit groupe ou de façon individuelle pour des durées variables et à différents moments de la semaine ou de la journée.
Cet investissement est donc une réorganisation complète du parc informatique de l'école primaire.
Dès la rentrée scolaire de septembre prochain le parc informatique dédié aux élèves passera de 2 classes mobiles de 15 ordinateurs portables chacune à une armoire de rangement avec 6 ordinateurs portables dans chacune des 6 classes de la primaire.
Cette réorganisation nécessitant l'achat d'un minimum de 6 ordinateurs portables en plus des armoires de rangement représente un investissement conséquent d'environ 10000€. C'est pourquoi la municipalité tente de financer une partie de cet investissement avec la subvention exceptionnelle allouée cette année par l'Etat pour favoriser la numérisation des écoles primaires : «Subvention pour un socle numérique dans les écoles élémentaires». L'obtention de cette subvention n'est pas garantie, cependant la municipalité a décidé de réaliser cet investissement quel que soit la décision de l'État quant à son obtention. Ainsi la Mairie veut affirmer sa volonté d'investir en priorité à destination de nos jeunes et dans leur éducation.

A noter que cet investissement s'ajoute aux autres dépenses informatiques déjà prévues et planifiées ; comme le renouvellement de l'abonnement à plateforme e-primo, la mise à niveau des logiciels et licences commerciales...

Réfection de la toiture d'un bâtiment de l'École Maternelle

Après la rénovation de la toiture de l'Espace Culturel, c'est la toiture de l'école Maternelle qui a été refaite pendant les vacances scolaires de février. Ces travaux interviennent dans le cadre du Plan de Relance du gouvernement avec une subvention départementale de 80% sur une dépense globale pour ces 2 chantiers de 29 912€.



Exploitation du jardin pédagogique

Remise en état du jardin et des bacs de plantations par la mairie et investissement par toutes les classes:

1. désherbage jardin
2. plantations
3. les semis ont bien poussé


1


2


3

Petit tour au Japon

Lundi 22 mars, les enfants de la classe de CE2 ont participé à des activités autour de la culture japonaise. Anne-Sophie Justice et Dominique Brien sont venues animer deux ateliers (comptine japonaise et origami). Toute la classe était enchantée de découvrir quelques plats (thé au riz soufflé, sushis, compote de yuzu), les écritures japonaises, les mangas et divers objets présentés comme des estampes et livres précieux.
Chaque enfant a pu écrire son haïku.







Les CM1 décrochent la victoire



En janvier 2020, les enfants ont reçu la visite de Fanon Julienne, docteure en physique et enseignante à l'IUT de l'Université du Mans.
Celle-ci leur a présenté ses travaux sur la fragmentation des plastiques dans les océans. Elle les a également invités à participer à un film conjuguant la danse et le thème de sa thèse.
Les idées des enfants ont enrichi un scénario présenté au concours international « Dance my Phd ». Deux films sont visibles sur les réseaux sociaux et l'un présente le projet avec les enfants.
Emmanuelle Ridé (chorégraphe et danseuse) et Fanon Julienne sont venues les remercier pour leur participation active au projet en mars dernier.

Activité PS





Activités Yoga à l'école

Activités Yoga (Educateur sportif : Jonathan Le Loge) depuis le 26 Avril pour toutes les classes de l'école en priorité à l'extérieur.



Le Syndicat du Bocage Cénomans, c'est quoi ?

En 2017, les communes de Saint-Georges-du-Bois, Pruillé-le-Chétif, Chaufour-Notre-Dame, Fay et Trangé ont rejoint la communauté urbaine de Le Mans Métropole. Ces cinq communes, dans une volonté commune de mutualisation et de coopération, ont conservé la gestion commune des services ne relevant pas des compétences de Le Mans Métropole : l'Action Sociale, avec la création du Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans.

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les contacts sur «syndicat-bocage-cenomans.fr» ou sur l'application CityAll :



Le Syndicat du Bocage Cénomans, ce que l'on y fait :

Le relais du Bocage

Le service est composé de Stéphanie MORIN, responsable du service petite enfance et de Claire DÉZAFIT, toutes deux éducatrices de jeunes enfants.

Missions

- Accompagnement des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile
- Information des parents et futurs parents sur toute question liée à l'éducation de l'enfant, au contrat de travail du professionnel.
- Le Relais est lieu Unique d'Information : il renseigne sur tous les modes d'accueil et leurs modalités (ainsi que les préinscriptions au multi-accueil)
- Organisation d'activités, de rencontres, de temps d'échanges et d'événements autour du jeune enfant (Jeux et rencontres, ateliers d'éveil, etc.)

Contact/ouverture

- Courriel : relaispetiteenfance@bocagecenomans.org
- Téléphone : 02 52 19 21 80 puis choix 2
- Permanences lundi et vendredi de 13h30 à 16h, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 16h à 18h
- Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous

ACTUALITÉS

- Une conférence sur le thème du langage s'est déroulée le 18 mai en visio-conférence

- Le Relais Petite Enfance reçoit toute l'année de nombreuses demandes de familles en recherche d'un mode d'accueil, et invite les personnes qui souhaitent devenir ou qui sont déjà agréées en tant qu'assistant(e)s maternel(le)s à s'installer sur son agréable territoire. Pour toute information, les éducatrices sont à votre écoute pour vous accompagner dans l'exercice de cette profession. Une exposition sur le métier d'assistant(e) maternel(le) sera prochainement visible dans les mairies du territoire.

Multi-accueil « POMME DE REINETTE »

Ce service est en délégation de service public à l'association Léo Lagrange Ouest
Missions
Accueil jusqu'à 20 enfants de 0 à 4 ans suivant 3 modes de garde : Accueil occasionnel, régulier ou d'urgence
Contact/ouverture

- Courriel : pommedereinette72@gmail.com
- Téléphone : 02 52 19 21 80 puis choix 1
- Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Service Enfance-Jeunesse

Le service est composé d'Erwan VIEL, responsable du service Enfance-Jeunesse et de Cindy BRÛLÉ, directrice des accueils de loisirs.
Missions

- Gestion et animation des accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires
- Gestion et animation des Tickets Sports sur les vacances scolaires
- Organisation et animation de séjours été et hiver et de mini-camps
- Soutien, conseil et aide pour l'organisation de projets d'ados
- Activités et dispositifs Jeunesse

Contact/ouverture

- Courriel jeunesse : enfancejeunesse@bocagecenomans.org
- Courriel accueil de loisirs (enfance) : accueilloisirs@bocagecenomans.org
- Téléphone : 02 13 83 51 97

Portable jeunesse : 06 87 56 11 14
Portable enfance : 07 64 58 19 23

- Ouvert du lundi au vendredi matin. Fermé le vendredi après-midi.

ACTUALITÉS

- Pour les vacances d'été 2021, l'accueil de loisirs sera ouvert les 8 semaines d'été (en juillet à Pruillé-le-Chétif et en août à Saint-Georges-du-Bois).
- Deux mini-camps sont proposés : un à Brûlon (camping à Loué) sur la thématique du sport et un à Tennie sur les thématiques jeux ou du voyage scientifique.
- L'ALSH de L'Association Familles Rurales (AFR) ouvrira ses portes du 8 au 30 juillet et sera le pôle pré-ados (11 ans et plus) sur cette période.
- Un séjour ado pour la Corse se finalise, qui devrait se dérouler du 8 au 20 juillet.
- De même, un séjour pré-ados en partenariat avec la Communauté de communes Val de Sarthe est prévu du 7 au 13 Juillet 2021 (détails, dates et

inscriptions sur le site du syndicat).
- Les activités 8/14 ans tickets sports se dérouleront du 16 au 27 août 2021.
- De la nouveauté au Service Jeunesse ! (Renseignements auprès d'Erwan Viel)
- Possibilité pour les 14-17 ans de développer des micro-projets.
- Dispositif « argent de poche » : effectuer des petits chantiers en contrepartie d'une indemnisation.
- Sensibilisation au baby-sitting (à venir).

La parentalité

Une nouvelle mission : « Parentalité » est en cours de construction aujourd'hui avec sa référente Stéphanie Morin. Un groupe projet s'est d'ores-et-déjà réuni afin de déterminer le contenu et l'organisation de cette nouvelle mission à destination des familles. Ce groupe est ouvert aux parents et habitants du territoire pour rejoindre la réflexion et l'animation de ce nouveau service.

ACTUALITÉS
- Des rencontres passerelles de la petite enfance vers les écoles du territoire sont prévues en juin (détails, dates et inscriptions sur le site du syndicat).
- De nouvelles actions verront le jour prochainement.
- La coordination territoriale

Administrée par Lise Devaux

Missions
- Suivi administratif et financier de la structure
- Accompagnement des élus
- Coordination des services et de l'équipe
- Développement du maillage territorial, de la relation aux habitants, de l'interconnaissance des acteurs locaux

Contact/ouverture
- Courriel : coordination@bocagecenomans.org
- Téléphone : 02 13 83 51 97
- Ouvert du mardi au vendredi

Votre mutuelle communale depuis le 1er septembre 2017

Vous profitez du quotidien
Nous veillons sur vous

+ 4 FORMULES au choix
+ DÉMARCHES DE RÉSILIATION prises en charge
+ SANS DÉLAIS d'attente à la souscription
+ SANS LIMITE D'ÂGE
+ SANS QUESTIONNAIRE médical
+ ASSISTANCE vie quotidienne et TÉLÉCONSULTATIONS incluses

NOUVEAU : Le service de téléassistance à domicile *(pour adhérents et non adhérents)*

Pour toute information, contactez votre Conseillère dédiée :



Coralie Gasnier
Conseillère Commerciale
07 87 55 13 07
coralie.gasnier@solimut.fr
Buroclub Citavox
28, rue Xavier Bichat 72000 Le Mans

www.solimut-centre-ocean.fr

Solimut Mutuelle Centre Océan



Bonhommes de neige



Bardage ombrières photovoltaïques



Naissance Agneau



Cérémonie du 8 Mai



16 Février 2021

Indemnisation des commerçants à la suite des préjudices subis pendant les travaux d'aménagement du centre-bourg

Lors du conseil municipal du 10 août 2020, il a été décidé que les commerçants qui en feraient la demande seraient dédommagés financièrement des perturbations générées par les travaux de la rue du Mans.

Pour ce faire, il a été demandé à chaque commerçant de fournir un certain nombre de documents justifiant des pertes d'exploitation. Plusieurs dossiers ont été déposés et pour chacun d'eux des pièces ou attestations complémentaires ont été demandées. Plusieurs commerçants n'ont pas donné suite. Seul le restaurant Le P'tit Saint Georges a répondu à l'ensemble des demandes avec des pièces attestées de son expert-comptable.

Sur la base des éléments communiqués, le groupe de travail propose au conseil municipal de voter une indemnisation de 1 693€ pour perte d'exploitation liée à la période des travaux route du Mans du 18 juin au 28 août 2020.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'indemnisation du restaurant Le P'tit Saint-Georges pour un montant de 1 693€.

Bail emphytéotique du 8bis rue de Sablé (Soliha)

En phase conception (avant-projet détaillé) du projet de réhabilitation du logement communal situé au 8 bis rue de Sablé, le chiffrage de travaux réalisé par le bureau d'architecte PIX ARCHITECTURE de La Flèche est plus élevé que le prévoyait l'étude de faisabilité. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation :

- L'absence de mur coupe-feu entre le local professionnel recevant du public (hypnothérapeute) et le logement actuel. Du fait des obligations réglementaires incendie, un mur en béton cellulaire coupe-feu 1h devra être monté toute hauteur jusque sous toiture afin de séparer les locaux pour des raisons de sécurité incendie. Cela engendre également une réadaptation de la charpente et une désolidarisation des deux planchers ;
- La présence d'amiante à différents endroits du logement entraînant des coûts de désamiantage ;
- La présence de parasites dans la charpente induisant une intervention partielle sur celle-ci ainsi qu'un traitement.
- Aussi, en l'état actuel des choses, la durée du prêt auprès de la Banque des Territoires et donc du bail à réhabilitation doit être revu à la hausse. Il avait été envisagé initialement un bail de 36 ans. A ce jour, il est réévalué à une durée de 43 ans.

Le Conseil municipal :

- approuve le projet de réhabilitation du logement situé au 8bis rue de Sablé à Saint Georges du Bois, permettant la création d'un logement locatif social, à destination des ménages à faible ressource
- approuve la signature du bail à réhabilitation sous conditions suspensives,

au profit de maitrise d'ouvrage à SOLIHA BLI Pays-de-la-Loire (foncière SOLIHA)
- approuve le montant de la redevance annuelle du bail à réhabilitation, de 1€ / an, soit présentement 43 €
- apporte un soutien financier à ce projet, d'un montant de 7 500 €, sous forme de subvention d'investissement
- prend à sa charge les travaux de restauration de façades de l'ensemble du bâtiment (y compris du local professionnel attenant) et des honoraires du maître d'œuvre liés à ces travaux de façade
- autorise la Foncière SOLIHA PAYS DE LA LOIRE à demander toutes les subventions nécessaires à l'équilibre de l'opération (Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Régional, Caisse d'Allocations Familiales, Fondation Abbé Pierre).
- approuve d'apporter sa garantie complète pour le remboursement du prêt, évalué à 40 000 €, souscrit par SOLIHA auprès de la caisse des dépôts et des consignations (CDC). Etant entendu que la garantie est apportée pour la durée totale du prêt (évaluée à 40 ans) et jusqu'au complet remboursement de celui-ci.
- autorise le maire à signer tout document relatif à ce projet et ses garanties financières.

Le conseil souhaite par ailleurs qu'une évaluation de l'état de la charpente dans le logement communal attenant soit demandée en raison de la présence signalée de termites.

Maison d'assistantes maternelles : choix de l'architecte

Pour la réalisation du projet de Maison d'assistantes maternelles situé 20 rue de Sablé, le terrain a été acheté en 2020 et comprend 3 bâtiments à démolir. Un architecte, M. Paris, du cabinet BAILLEUX, a été sollicité pour la réalisation d'un avant-projet sommaire, en vue du dépôt de demandes de subventions.
Le devis pour la réalisation de cet avant-projet s'élève à 3 000€.
Le conseil municipal valide le choix de M. Paris du cabinet BAILLEUX, pour la réalisation de cette première phase du projet de Maison d'assistantes maternelles.
Une consultation sera lancée prochainement pour les phases suivantes.

Demandes de subventions d'investissement pour 2021

Pour l'année 2021, trois projets sont susceptibles de prétendre à des financements publics de l'Etat, du Conseil régional et du Mans Métropole.

Maison d'assistantes maternelles

Les dépenses évaluées sont les suivantes :
- Acquisition : 105 000 €
- Honoraires architecte et maîtrise d'œuvre : 50 400 € TTC
- Travaux : 336 000 € TTC

Soit un total de 491 400 € TTC

Le chiffrage précis des travaux et des honoraires de maîtrise d'œuvre sera transmis par l'architecte le 19 février 2021.

Sur cette base, des subventions seront demandées auprès des financeurs suivants :
- Etat : DETR/DSIL : 50% (priorité 1)
- Conseil régional (plan de relance) : 20%
- Etat : fonds friches : 10%

Rénovation énergétique du restaurant scolaire (système de chauffage)

Les dépenses envisagées sont les suivantes :
- Audit énergétique : 1 242 €TTC
- Modification du système de chauffage : 35 011 €TTC

Soit un total de 36 2536 €TTC

Les subventions ne sont accordées que si le projet atteint au minimum 30% de gain énergétique.
L'audit énergétique permettra de prétendre aux subventions suivantes :
- Etat : DETR/DSIL : 50% (priorité 2)
- Fonds de concours du Mans Métropole (25% si le gain énergétique est de 30%, 30% si le gain est de 40%)

Aménagement de l'espace de jeux

Les dépenses présentées seront les suivantes :
- Araignée et tyrolienne : 22 789€TTC (+ frais d'installation en cours de chiffrage)
- Jeux d'enfants complémentaires + sols : 10 000€ TTC
- Tables de pique-nique (2) : 830€TTC
- Végétalisation : en cours de chiffrage

Une subvention sera demandée auprès de l'Etat : DETR/DSIL (50%), en priorité 3.
Le conseil municipal autorise le maire à déposer les demandes de subventions susmentionnées.
S'agissant de la demande de DETR/DSIL, il valide l'ordre de priorité susmentionné.

23 Mars 2021

Approbation du compte administratif 2020

En présence de M. MARTY, responsable du centre des finances publiques de l'agglomération mancelle, Mme HUBERT présente le compte administratif de 2020 qui fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement	
Dépenses	1 247 953,72
Recettes	2 310 249,21
Excédent	1 062 295,49
Résultat de la section d'investissement	
Dépenses + restes à réaliser dépenses	1 047 699,39
Recettes + restes à réaliser recettes	808 267,75
Déficit	239 431,64

Le conseil municipal approuve le compte administratif à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement d'un montant de **1 062 295.49 €** sera affecté en 2021 :

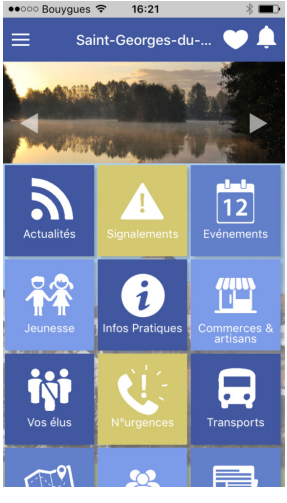
- En recettes d'investissement pour combler le déficit de 2020 : **239 431.64 €**
- En recettes de fonctionnement pour le solde : **822 863.85 €**

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

Adoption du budget primitif de 2021

Le budget suivant est proposé à l'approbation du conseil municipal :

Dépenses	Projet 2021
11 - Charges générales	424 982,02 €
12- Personnel	766 599,06 €
14 - Atténuations de produits	5 400,00 €
65 - Autres charges gestion courante	228 638,64 €
66 - Charges financières	40 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	3 693,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	313,12 €
022 - Dépenses imprévues	48 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	**1 517 625,84 €**
023 - Virement section investissement	618 721,44 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	9 950,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRES	**628 671,44 €**
TOTAL DEPENSES	**2 146 297,28 €**

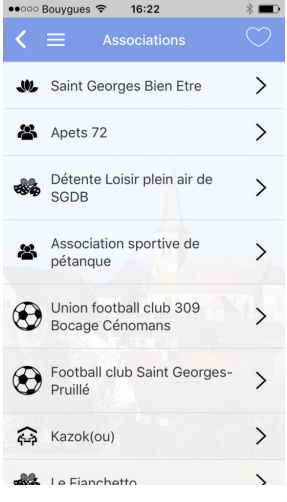


Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie



Recettes	Projet 2021
013 - Atténuations de charges (rb arrêts maladie, La Poste)	56 552,00 €
70 - Produits services, domaine (cantine)	82 286,43 €
73 - Impôts et taxes	725 656,00 €
74 – Dotations	447 939,00 €
75 - Autre produits gestion courante (loyers)	9 000,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €
77 - Produits exceptionnels (cessions immobilières)	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	**1 321 433,43 €**
042 - Opération d'ordre transfert en section	2 000,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	**2 000,00 €**
002 - Excédent fonctionnement reporté (2020)	822 863,85 €
TOTAL RECETTES	**2 146 297,28 €**

Section d'investissement

Dépenses	Projet 2021
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 800,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	7 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	168 917,87 €
23 - immobilisations en cours	0,00 €
Opérations d'équipements	578 875,65 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	**757 093,52 €**
16 – Emprunts	70 000,00 €
020 - Dépenses imprévues	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	**90 000,00 €**
TOTAL DEPENSES REELLES	**847 093,52 €**
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	**2 000,00 €**
Solde négatif reporté 2020	315 309,53 €
TOTAL DEPENSES	**1 164 403,05 €**

Recettes	Projet 2021
13 - Subventions d'investissement	226 299,97 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	226 299,97 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	70 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	239 431,64 €
165 - Dépôts et cautionnement reçus	0,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisation	0,00 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES	309 431,64 €
TOTAL RECETTES REELLES	535 731,61 €
021 - Virement de la section fonctionnement	618 721,44 €
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	9 950,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	628 671,44 €
TOTAL RECETTES	1 164 403,05 €

Principales dépenses d'investissement :

En opérations :
- Espace de loisirs (city et BMX) : clôture, végétalisation du site, jeux d'enfants : 50 139.32€
- Acquisitions foncières et réalisation de chemins : 47 129.58€
- Construction d'une maison d'assistantes maternelles : 406 418.40€
- Rénovation et extension de la salle associative : enveloppe réservée à hauteur de 70 000€

En dehors des opérations :
- Réfection du plateau scolaire : 7 000€
- Modification du chauffage de la cantine (audit + travaux) : 18 469€
- Démolition de l'ancienne buvette : 14 765 €
- Informatique (école, bibliothèque, mairie) : 18 268€
- Mobilier divers (école, restaurant scolaire, bibliothèque) : 2 767€
- Portage de repas : 5 300€

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de 2021, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Attribution de subventions aux associations

M. Breteau présente la liste la liste des subventions proposées pour les associations communales.
Le conseil municipal, après avoir entendu ces propositions, décide d'attribuer les subventions suivantes :

	Associations	Nature subvention	Montant
1	ACCUEIL PERI-SCOLAIRE	Subv normale de fonctionnement	6 000,00 €
3	APETS 72	Subv normale de fonctionnement	1 300,00 €
4	FC SAINT-GEORGES- PRUILLE	Subv normale de fonctionnement	2 000,00 €
5	UNC AFN	Subv normale de fonctionnement	100,00 €
6	ST GEORGES BIEN ETRE	Subv normale de fonctionnement	300,00 €
7	LE FIANCHETTO	Subv normale de fonctionnement	60,00 €
TOTAL			9760,00€

Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'ombrières photovoltaïques

Le conseil municipal prend connaissance de la manifestation d'intérêt spontanée de LE MANS SUN pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking du stade de football et le boulodrome de la commune.

Un avis de consultation a été publié en février 2021 mais n'a donné lieu à aucune autre proposition concurrente.
Au vu de ces éléments, le conseil municipal à l'unanimité :

- valide le choix de LE MANS SUN pour l'installation d'ombrières photovoltaïques
- valide les termes du projet de convention d'occupation temporaire du domaine public
- autorise le maire à signer ladite convention, après l'obtention par LE MANS SUN du permis de construire relatif au projet.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites/mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

13 Avril 2021

Vote des taux des impôts directs locaux

L'année 2021 se caractérise par la mise en œuvre de la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Cette réforme est compensée par le transfert à la commune de la part de taxe sur le foncier bâti perçue jusque-là par le département.

Le taux de référence de la taxe de foncier bâti à voter en 2021 ne sera donc pas le taux voté en 2020. Il devra intégrer le taux du département de 2020 (20.72%).
M. Breteau rappelle quelques éléments de contexte sur la situation financière de la commune :

- Une augmentation des frais de fonctionnement, notamment liées à la reprise d'activités associatives pour continuer à assurer le service offert à la population (ex : bibliothèque) ;
- La nécessité de préserver la capacité d'investissement de la commune pour l'avenir, notamment pour les projets d'investissements importants prévus pour la durée du mandat : la création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM), puis l'extension de la salle associative.

Une augmentation d'un point de la taxe foncière sur les propriétés bâties est soumise au débat. Il est proposé au conseil municipal de passer de 29,70% à 30.70% (incluant les 20.72% de la part départementale). Pour les autres taxes, il est proposé de reconduire les taux des années précédentes.
Le conseil municipal décide d'adopter, par 13 voix POUR et 5 voix CONTRE, les taux détaillés comme suit :

Taxe	Taux
Taxe sur le foncier bâti	30,70%
Taxe sur le foncier non bâti	19,24%
Cotisation foncière des entreprises	8,69%

Il est proposé au conseil municipal de créer une régie de recettes permettant d'encaisser le prix des photocopies réalisées par les usagers.Le conseil municipal adopte à l'unanimité la création de la régie de recettes et confie au maire le soin de prendre toutes mesures pour sa mise en place.
Il est proposé de fixer le prix des photocopies comme suit :

- A4 noir et blanc : 0.20€
- A4 couleur : 0.50 €
- A3 noir et blanc : 0.30 €
- A3 couleur : 0.70 €

Le conseil valide à l'unanimité les tarifs proposés.

- Fixation du tarif des adhésions à l'espace culturel

Dans le cadre de la reprise de l'activité de l'espace culturel, et dans la continuité du tarif pratiqué par l'association A pleine Page, il est proposé de fixer le coût de l'adhésion à l'Espace culturel à 10€ par an et par famille.
Ce tarif est validé à l'unanimité.

Des nouveaux Jeux à l'espace de loisirs

Dans l'espace de Loisirs de Hayes, après l'installation d'activités pour les ados et pré-ados, nous avons prévu l'installation de nouveaux jeux pour les plus petits.
Pour cette année 2021, nous venons de recevoir les devis pour l'installation d'une pyramide de corde avec toboggan accessible à partir de 4 ans et une petite cabane.
Depuis quelques semaines deux pergolas avec des bancs ont été installées. Souhaitons que les glycines et les jasmins plantés aux quatre angles grandissent afin de proposer à terme des espaces ombragés.
Des installations complémentaires pourront être programmés en 2022, en fonction des souhaits et du budget.



Commune de St Georges du Bois
Aire de Jeux

Les élus ont passé commande auprès d'un fournisseur spécialisé pour l'implantation de nouveaux jeux sur l'espace de loisirs. Ils seront implantés sur le terrain situé derrière le city-stade en bordure de la piste BMX. Deux de ces jeux s'adressent à des enfants dès 2 ans, la pyramide de corde étant pour sa part préconisée à partir de 4 ans. Des bancs viendront compléter ces installations pour permettre aux familles de patienter le temps que leurs enfants profitent des équipements mis à leur disposition. L'entreprise s'est engagée à les installer avant le 14 juillet. Le coût de ces nouveaux équipements est de 32500€ + la préparation du sol.

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Accueil Périscolaire	Marie SALMON	02.43.47.08.08	Mail : accueil.periscolaire72700@orange.fr
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens @yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruillé	Dominique LECHAT	06.77.25.54.61	Site : http://essgb.footeo.com
Fianchetto (échecs)	Jean-Claude BOUTTIER	06.72.13.79.91	
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodinier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site

APETS72

Grâce à la participation des Boisgeorgiens, et à l'énergie des parents bénévoles, toutes ces actions permettent de financer les actions pédagogiques mises en place par les enseignants, pour nos enfants.

Opération passée :

Depuis plusieurs années, l'APETS organise une vente de brioches de Vendrennes sur la période février/mars.
Cette année, l'offre s'est étoffée avec l'arrivée des Madeleines Bijou et les commandes étaient ouvertes à tous les Boisgeorgiens.
Cette opération a reçu un bel accueil et grâce aux ventes réalisées, les bénéfices de cette action s'élèvent à 695€99. Merci pour votre participation !
L'APETS tient également à remercier la Mairie pour la mise à disposition de la salle qui a permis une distribution facilitée des commandes, dans le respect des gestes barrières.

Projets à venir : Nouveauté !

Le déconfinement et la saison estivale approchent !
Pour accompagner ces moments de partages retrouvés, l'APETS organisera,

à compter du 17 mai, une vente de saucissons, de terrines et de jambons en partenariat avec France Terroir.
La vente se tiendra sur 3 semaines via le site HelloAsso (clôture de la vente le 4 juin) et proposera un peu plus de 50 produits différents.
La distribution des commandes est prévue pour le 1er ou 2 juillet 2021.
Nous vous remercions d'avance de votre participation !

Tombola 2021 !

En lieu et place de la fête de l'école, prévue le dimanche 27 juin, aura lieu le tirage au sort de la tombola 2021. Il reste des tickets en vente auprès des écoliers de l'école Trompe Souris. Nous espérons pouvoir enrichir ce moment d'un échange convivial autour d'un verre ou d'un pique-nique. Les modalités restant à définir en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, vous serez tenus au courant via le site de la mairie. Toute entreprise ou commerce qui souhaiterait nous accompagner dans le succès de la tombola, par l'apport de lots complémentaires, peut nous contacter via l'adresse mail de l'APETS (apets72700@gmail.com) ou bien sur Facebook (https://www.facebook.com/apets72)
Nous comptons sur votre soutien pour que notre évènement soit un succès !

REOUVERTURE DE SALLE ASSOCIATIVE POUR LES ASSOCIATIONS

La salle associative a été rouverte depuis le 19 Mai sur la base de règles différentes assouplies à partir du 9 juin.
A compter du 9 juin, la jauge de la salle associative passera à 65%, soit 130 personnes. Pour les activités sportives en intérieur, la jauge sera de 50%, soit 100 personnes.

La date de location de la salle pour les particuliers n'a pas encore été arrêtée

Saint Georges bien être

Depuis ces longs mois passés en compagnie de ce virus et les multiples restrictions sanitaires que nous avons subies, nous avons tout fait pour maintenir notre association en place.
Nous espérons pouvoir reprogrammer nos cours dès que possible.
Nous regrettons le départ de notre professeur Patricia qui a souhaité faire valoir ses droits à la retraite cet été et nous espérons pouvoir retrouver un ou une remplaçante avant septembre ainsi que tous nos adhérents bien motivés pour une nouvelle saison.
Je rappelle nos horaires, pour information :

- Gym douce mardi à 16h45 et 17h45.
- Gym tonique mardi à 18h45 et mercredi à 20h30.

Nous tiendrons notre Assemblée générale en juin prochain suivant les recommandations données, en petit comité ou en digital, et nous attendons des volontaires pour remplacer notre secrétaire qui souhaite se retirer du bureau.
Merci à vous tous de nous soutenir afin de pérenniser notre association pour encore de longues années.
N'hésitez pas à vous rapprocher de la Présidente Evelyne Bodinier au 06.87.83.65.32 ou Mme CHABLE au 02.43.47.20.94 pour plus de renseignements.

L'Association Saint Georges Bien Être recrute

L'association SAINT GEORGES BIEN ETRE est active depuis de nombreuses années sur la commune où elle propose des cours de gymnastique à la salle associative. Dans ce cadre, l'association recrute son professeur (H ou F), à la suite d'un départ en retraite.

URGENT – Poste à pourvoir dès septembre 2021

L'association St-Georges Bien Etre recherche animatrice ou animateur sportif pour dispenser des cours de gymnastique douce et tonique 4H par semaine (stretching, pilate, abdo, step…) :
Mardi 16h45 et 17h45 gym douce et 18h45 gym tonique
Mercredi 20h30 gym tonique
Salaire à négocier. Candidature et renseignements :
Evelyne BODINIER, présidente 06.87.83.65.32. ou eve.bodinier@gmail.com
Madeleine CHABLE, vice-présidente 02.43.47.20.94.

Z'ECOgeorgiens

Ramarchage* - 18 avril 2021



Dans le cadre d'une opération nationale de ramarchage, notre faible effectif a parcouru 2 km de fossés, route d'Allonnes.
En plus des 3 sacs de 100 litres remplis à ras bord, les fossés nous ont fourni une belle collection de bouteilles à whisky. A croire que les auteurs de ces "oublis" n'avaient pas le courage de rentrer au bercail avec des preuves honteuses de libations cachées. Outre ces méfaits, ce que récupèrent nos bords de routes conduit à s'interroger sur le comportement irresponsable de certains individus, malmenant notre environnement avec désinvolture et dans l'irrespect des générations futures. On sait ce qu'il advient des rejets sauvages, portant atteinte à la biodiversité, introduisant des microplastiques dans notre alimentation et dessinant le fameux 7ème continent.

Atelier Réparation vélo



Des freins à régler ? Un câble à changer ?
Une réparation ? Venez avec votre vélo et vos pièces de rechanges (rien ne sera vendu sur place), et nous nous en occuperons gratuitement !
Où ? : au Gué Perroux sur le Festival de l'îlotCo
Quand ? : Le 6 juin 2021 entre 10h et 12h

Si vous avez besoin de conseils pour l'achat de pièces détachées ou une question : zecogeorgiens@free.fr

NB : Nous ne faisons pas le nettoyage des vélos, ils doivent être propres. Et si vous venez à vélo au festival de l'îlotCo, le parking vélo est plus proche du marché !
Le Collectif des Z'ECOgeorgiens
https://zecogeorgiens.frama.site

L'îlotCo

Le tiers-lieu agri-culturel qui s'implantera à Saint-Georges du Bois, poursuit son développement pour ouvrir au printemps 2022. Ce lieu de rencontre et de partage bienveillant s'appuiera sur un modèle d'activités hybride (associatives, commerciales, agricoles) et une dynamique collective, autour de l'alimentation durable, la transition écologique, le vivre ensemble et la médiation culturelle et numérique. Nous souhaitons permettre à chacun, à son rythme, en conscience, et avec plaisir, d'être acteur des transitions environnementales et sociales, et accompagner des projets collectifs innovants.



Créée mi-avril 2021, l'association loi 1901 "L'îlotCo" sera en charge du lieu et de la programmation. C'est une association collégiale. Les adhérents peuvent choisir l'un des 3 espaces (Espace pour Rêver, Espace pour Conseiller et Espace pour Bâtir) où chacun peut trouver sa place et son niveau d'engagement. Chaque mois une réunion est ouverte à tous. La prochaine aura lieu le 14 juin.

Pour aménager le lieu et en faire un établissement recevant du public, les travaux commenceront cet été, mêlant interventions de professionnels, chantiers participatifs et chantiers d'insertion. L'îlotCo dispose déjà d'un four à pain qui a été réaménagé.

La recherche de financements se poursuit avec des candidatures pour des appels à projet nationaux et régionaux.

La programmation de L'îlotCo n'attend pas la fin des travaux, et commence à l'extérieur avec le 1er festival de L'îlotCo, le 6 juin 2021 (cf affiche ci contre),

C'est l'occasion de découvrir le lieu, rencontrer l'équipe et passer un moment de convivialité… D'autres événements sont à venir !

https://www.lilotco.fr contact@lilotco.fr

dimanche
06/06
entrée gratuite

Association L'îlotCo
Le Gué Perroux 72700
St-Georges-du-Bois

programme :
www.lilotco.fr
facebook : lilotco

1er FESTIVAL de L'îlotCo



10h/17h
MARCHÉ PAYSAN bio et/ou local

PROGRAMMATION sur la journée
musique, balades contées & dansées,
balade botanique, balade-sophro, land art,
zumba party, réparation vélos,
observation de la biodiversité,
ateliers, expositions et transmission



port du masque et gestes barrières obligatoires

l'Allée des écoles interdite à la circulation, y compris aux parents d'élèves

Régulièrement, nous sommes amenés à faire un rappel sur l'interdiction de circulation dans cette allée, y compris pour les parents d'élèves qui amènent leurs enfants à l'école. C'est une allée piétonne (sauf riverains), particulièrement fréquentée par les enfants à pied qui doivent pouvoir l'arpenter en toute sécurité. Or quelques parents d'élèves automobilistes n'hésitent pas à y rentrer jusqu'au bout (elle est en impasse), y déposer leurs enfants, faire demi-tour avec tous les risques que cela comporte.



Ce sujet est régulièrement abordé en conseil d'école et les représentants des parents d'élèves se plaignent légitimement de cette situation.
Nous invitons instamment les personnes concernées à respecter ce chemin piéton, interdit à la circulation, dont la vocation principale est de sécuriser les déplacements des enfants, allant ou repartant de l'école. Cette violation de la règle commune par quelques-uns est intolérable.
La gendarmerie va assurer une présence ponctuelle afin de faire respecter cette réglementation et si besoin est, de verbaliser.

Espace public: Halte aux déjections canines



Le phénomène est constaté dans tous les espaces verts de la commune et particulièrement à travers les chemins du parc des Hayes.
La municipalité rappelle que le ramassage des crottes de chiens ne fait pas partie du travail normal des employés municipaux. Cette négligence des propriétaires de chiens est un acte d'incivilité inadmissible. Les distributeurs de sacs coûtent très chers et les témoignages des communes en installant ne sont pas encourageants puisque la remontée des informations nous indique que les sacs jetables sont très souvent dérobés. Là encore, le civisme des propriétaires de chiens passe par le fait de disposer chacun de sacs pour ramasser les déjections de son animal de compagnie.
Les élus ont récemment évoqué ce sujet et ont envisagé, si la situation ne s'améliorait pas d'elle-même, d'établir un arrêté municipal instituant une amende de 68€ pour chaque contravention. Nous souhaitons ne pas devoir recourir à une telle décision et invitons chaque propriétaire de chien à adopter un comportement plus respectueux de l'espace public.
Nous comptons sur vous.

Modification des priorités rue de la Croix Sainte Apolline



Une signalisation au sol et des panneaux ont fait leur apparition aux croisements de la rue de la Croix Sainte Apolline d'une part et de la rue des Bleuets d'autre part afin de modifier l'ordre des priorités. Dorénavant les rues perpendiculaires deviennent prioritaires et les automobilistes de la rue de la Croix Sainte Apolline devront ralentir à chaque carrefour afin de respecter le « Cédez le passage » qui est instauré.
Cette mesure a été prise à la demande des riverains et participe à la lutte contre la vitesse excessive que nous continuons de déplorer sur divers lieux de la commune.

Taxe de séjour

Meublés de tourisme – Chambres d'hôtes

DÉCLARATIONS SIMPLIFIÉES - Pour faciliter les démarches liées à la création de chambres d'hôtes ou de meublés de Tourisme, Le Mans Métropole met gratuitement à disposition des hébergeurs (professionnels ou non) une application : https://taxe.3douest.com/lemans.php
Depuis un espace dédié et sécurisé, les nouveaux hébergeurs peuvent : générer leur déclaration CERFA et la transmettre à la mairie concernée, tenir leur registre de loueur, déclarer, reverser la taxe collectée, éditer des reçus pour leurs hôtes ...

Pour tout renseignement :
Émilie HAMARD – correspondante taxe de séjour Le Mans Métropole
02.43.47.37.27-taxedesejour@lemansmetropole.fr-www.lemansmetropole.fr/taxe

Le défibrillateur de la salle associative est en fonctionnement



Il était installé depuis le mois d'octobre mais des difficultés avec le fournisseur ne nous avait pas permis de le mettre en service plus tôt.
Le défibrillateur situé sur la façade de la salle associative, à gauche de l'entrée près de la salle du bar est dorénavant opérationnel.

Un partenariat GRDF avec les collectivités locales

C'est le bon moment pour dire adieu à votre vieille chaudière, et participer à la lutte contre le changement climatique !
Dans le cadre de notre engagement en faveur de la qualité de vie et de l'environnement, Le Mans Métropole et la commune de Saint Georges du Bois ont choisi de s'associer à GRDF, le gestionnaire du réseau de distribution local de gaz pour l'opération « c'est le bon moment pour dire adieu à votre vieille chaudière ! »
Le but de cette opération est de vous accompagner dans la conversion de votre chauffage au fioul au profit d'une installation de chauffage au gaz, une énergie compétitive et plus respectueuse de l'environnement grâce à la part grandissante de gaz vert injecté dans les réseaux de notre métropole.
Cette opération se déroulera jusqu'au 18 juillet et concernera les communes de Coulaines, Aigné, La Chapelle-Saint-Aubin, La Milesse, Pruillé-le-Chétif, Rouillon, Ruaudin, Saint Georges-du-Bois, Saint-Saturnin, Sargé-lès-Le Mans ainsi qu'une quarantaine de zones ciblées du Mans, Arnage, Mulsanne, Allonnes.
Cette offre s'ajoute aux aides de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique pouvant couvrir jusqu'à 75 % du coût de l'installation d'une nouvelle chaudière gaz.
L'Espace Conseil FAIRE du Mans est à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.



Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur le site internet dédié à l'opération : site.grdf.fr/web/le-mans-metropole ou contactez directement l'interlocutrice GRDF, Aurélie Grenier au 06.45.96.37.30.

Que faire en cas de panne du réseau électrique ?

Le réseau d'alimentation électrique sur la commune est géré par ENEDIS, chargé d'intervenir en cas d'accident ou de panne du réseau.
En cas de défaut d'alimentation, vous avez la possibilité de contacter ENEDIS par téléphone, au 09 72 67 50 72, en précisant votre Point de Livraison (PDL) figurant sur votre facture d'électricité. En cas d'incident grave, ou de panne générale, le standard d'ENEDIS est surchargé d'appels, et dans l'incapacité de vous répondre.
Pour ceux qui possèdent un smartphone, ENEDIS a mis à disposition une application gratuite, disponible sous IOS et Androïd : « ENEDIS à mes côtés ». En sélectionnant SAINT GEORGES DU BOIS 72700 (et non pas 17700 proposé) vous avez l'état du réseau, et en cas d'incident, une information sur la coupure, et l'heure prévisionnelle de rétablissement du courant. Vous soulagerez d'autant le standard d'ENEDIS, et serez informés.

Activité Tennis

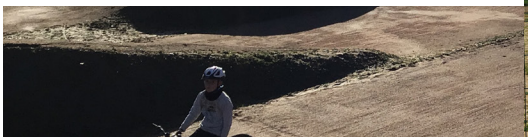
L'activité tennis bat son plein ! Depuis le retour des beaux jours en mars, l'affluence sur les courts de tennis est notable. Une vingtaine de joueurs de tout âge réservent régulièrement des créneaux en semaine et le weekend. Le système de réservation mis en place depuis février 2021 est efficace et les joueurs sont ravis. La qualité des terrains est également mise en avant. Rappel : les réservations se font par SMS auprès de Mr Pré Julien, adjoint au maire, au 06.23.99.88.59 N'hésitez pas à prendre contact pour toute information supplémentaire.

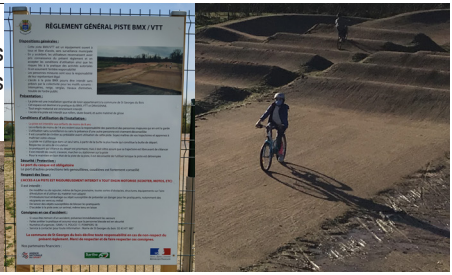
A noter également que le tournoi de Printemps a débuté le samedi 2 mai 2021. Seize joueurs, s'affronteront jusqu'au 5 juin. Les finales se joueront le samedi 26 juin 2021 et se clôtureront par une remise des prix et moment convivial. Plaisir de jouer, d'échanger et bonne humeur sont au rendez-vous. Nous communiquerons début juin via le site internet au sujet du déroulement des finales programmées.



Piste BMX: Un réglement à respecter

Pour la sécurité de tous et le respect des lieux, nous vous remercions de respecter les consignes indiquées.







PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois
Directeur de la publication: Franck Breteau
Couverture: Vue aérienne de St Georges du Bois (Place de la mairie)
Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)
Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)
Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle
Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi…).
Tél : 02.43.84.16.60

Familles rurales
Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.
Tél : 02.43.39.34.36
Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Assistante Sociale du Secteur
Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.
Tél : 02.43.14.33.60.

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination couronne mancelle
Le CLIC s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat …), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Le CLIC de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins au CLIC ou au domicile et sans rendez-vous au CLIC le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.
11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)
Tél : 02 43 14 33 88
Mail : clic.cmno-allonnes@sarthe.fr

Maison des services ADMR
Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,…) **Tél : 02.43.21.03.05**

Informations pratiques

Mairie
Horaires d'ouverture :
• Lundi : 15H30 à 18H00
• Mardi, Mercredi,Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
• Samedi : 9H30 à 12H00
Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.
Tél : 02.43.47.18.87
Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

SIVOM du Bocage Cénomans
Tél : 02.43.83.51.97
Mail : secretariat@bocagecenomans.org
L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23
accueilloisirs@bocagecenomans.org
Relais de la Petite enfance
Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)
Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org
Location de la salle associative
Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00
Bibliothèque « à Pleine Page »
Espace culturel - Place de la Mairie
• Lundi et mardi : 14H à 18h
• Mercredi :9H30 à 12H30 et 16h00 à 18h30
• Samedi : 10H30 à 12H00

Agence Postale Communale
Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.
Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière
(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Déchets verts
Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).
• Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
• Samedi : 9H00 à 18H00
Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).
• Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
• Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
• Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00
Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le **02.43.47.47.60**
Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.
Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208
Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : **aleop.paysdelaloire.fr**

SETRAM
Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. **En savoir plus sur sgdb72.fr**

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées
Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

NP Maçonnerie : Artisan maçon
Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Artisan peintre :
Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb, termites, performances énergétiques, gaz électricité
Société ARNEMETIA : 06.82.92.38.20

SODIMAV : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

Vente, installation, entretien et dépannage en plomberie et chauffage gaz :
Sarthe Gaz : 06.75.39.18.23

Ses services

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Clotteau, Dr Drouet, Dr Carrara : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Kinésithérapeute/Ostéopathe
Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tirot : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard : 02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Infirmier libéral
David Liger : 06.47.81.24.07

Psychothérapeute
Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou 07.81.44.20.09

Diététicienne nutritionniste
Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

Solimut Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25

Pharmacie Blandine Louapre : 02.43.47.18.82

Praticienne en hypnose
Virginie Peré : 06.62.34.80.56

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée:
02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure : 02.43.47.24.12

Eliz'en - Institut de beauté : 02.43.39.03.17

Évasion des sens - Isabelle esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L' Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac, Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - **Vente de produits à la ferme** (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant : 02.43.47.14.29

Magasin UTILE - Supermarché : 02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

Ongléance - Soin des Ongles : 06.03.74.26.97

Pat'Pizza* - Commerce ambulant -Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

Jean Pierre Rouillard - **Vente de produits (élevage local) :** Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

Les Douceurs de Julie* - **vente de fruits et légumes :** 07.71.13.02.17

Les potions de Geoffroy* - **vente de produits cosmétiques bio:** 06.21.98.49.30

Cap Tissus - **cours de couture et vente de tissus :** 07.81.99.21.33

* Présents sur la place de la mairie le mercredi à partir de 16h. **Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaitre en mairie.**

3 Juillet: Volontaires pour aider à l'entretien des chemins de randonnée? Venez vous inscrire en mairie pour la 1/2 journée ou la journée.

